



**HAL**  
open science

## **Le travail gratuit et dévalorisé des sans-emplois : une comparaison Marseille Turin**

Anouck Manez

► **To cite this version:**

Anouck Manez. Le travail gratuit et dévalorisé des sans-emplois : une comparaison Marseille Turin. Journées internationales de sociologie du travail (JIST) 2024, Jul 2024, Evry, France. <hal-05077132>

**HAL Id: hal-05077132**

**<https://hal.science/hal-05077132v1>**

Submitted on 21 May 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## Communication pour les JIST 2024, Évry, 1-3 juillet 2024

### Le travail gratuit et dévalorisé des sans-emplois : une comparaison Marseille Turin

Anouck Manez - Docteure de l'EHESS (Centre Maurice Halbwachs)  
anouckmanez@gmail.com

#### Résumé de la communication

Cette communication revient sur les résultats de ma thèse récemment soutenue, où je propose de prendre au sérieux les activités des chômeur.ses, leurs emplois du temps et d'interroger l'imbrication des rapports sociaux à travers la valorisation symbolique et matérielle différenciée du « travail » hors emploi salarié par les institutions, les personnes elles-mêmes et leur entourage.

L'enquête repose sur des entretiens biographiques auprès d'une soixantaine de sans-emploi résidant à Marseille et à Turin et propose une comparaison localisée, armée d'analyses statistiques secondaires de la Labour Force Survey (enquête Emploi harmonisée à l'échelle européenne).

L'une des différences principales entre France et Italie réside dans la mise en oeuvre de politiques d'activation des chômeur.ses. À Turin, bien qu'elles soient pourtant inscrites dans la législation nationales, elles sont symboliques. Le travail informel et les solidarités familiales, dans un cadre de faible développement des politiques sociales et un marché de l'emploi brutalement libéralisé depuis une vingtaine d'années, occupent une place prépondérante dans les expériences du chômage relatées et le travail est avant tout associé aux activités rémunérées et à l'emploi faisant défaut. En France, les dispositifs d'activation occupent une place centrale dans les expériences vécues, en particulier des personnes occupant les positions les moins privilégiées dans les rapports sociaux. Le modèle du 'cadre nomade' et de la logique 'compétences' (où toutes les activités, rémunérées ou non, sont susceptibles d'être valorisées et valorisantes sur le marché de l'emploi) promu par les politiques d'activation n'est en effet accessible qu'à certaines personnes, en particulier les cadres bien doté.es et/ou diplômé.es. A l'inverse, les nombreuses activités hors emploi des moins privilégié.es échappent à toute forme de reconnaissance symbolique et matérielle.

Je montre ensuite les nombreux points communs entre les parcours des femmes rencontrées, quel que soit leur position dans les rapports sociaux de race et de classe, notamment au regard de la « valeur sociale » de leur travail professionnel et domestique, et défend la pertinence du concept d'« appropriation » de Colette Guillaumin. L'appropriation du travail des femmes profite à la fois à l'entourage au sens large, au secteur associatif et à l'État-employeur et va du travail gratuit à ce que je nomme le travail dévalorisé. Cependant, les différences nationales et la minorisation raciste divisent les enquêté.es.

#### Mots-clés :

Chômage ; Politiques d'activation ; Intersectionnalité ; Rapports sociaux ; Travail gratuit ; Travail domestique ; Travail bénévole

## **Le travail gratuit et dévalorisé des sans-emplois : une comparaison Marseille Turin**

Anouck Manez - Docteure de l'EHESS (Centre Maurice Halbwachs)

anouckmanez@gmail.com

Dans cette communication, qui vise à résumer ma thèse soutenue en novembre 2023, je commencerai par présenter la genèse du projet puis le positionnement théorique original adopté, la méthodologie de l'enquête et ses principaux résultats.

### **1. Genèse du projet**

Ma thèse se situe à la fois dans une volonté de rupture et de prolongement avec un mémoire de master mené à Science Po Paris sous la direction de Didier Demazière intitulé *"Organiser sa vie soi-même" : parcours biographiques et conditions d'émergence d'une prise de distance par rapport au travail salarié*. Il s'agissait d'une enquête qualitative par entretiens biographiques à propos de chômeur.ses particulièrement stigmatisé.es dans l'opinion publique se déclarant en « non-recherche d'emploi ». Ce mémoire partait d'une critique des travaux « classiques » sur les expériences du chômage, notamment l'enquête collective de Paul Lazarsfeld, Marie Jahoda et Hans Zeisel sur les chômeurs de Marienthal réalisée au début des années 1930 (Lazarsfeld, Jahoda & Zeisel, 1933) qui universalisent les expériences du chômage dominées par la honte, la désocialisation, le désœuvrement et l'ennui. En effet, ces expériences ne correspondaient pas du tout aux récits de vie des sans emplois « marginaux.ales » rencontré.es. De plus, les enquêté.es n'entraient pas non plus dans la catégorie institutionnelle et statistique du chômage, fondée sur la définition du Bureau International du Travail de 1982<sup>1</sup> précisément car iels n'étaient pas « en recherche d'emploi », ce qui avait mené à une critique de ces frontières institutionnelles et statistiques. Ce mémoire commençait à explorer les diverses activités qui occupaient leur quotidien, leurs rapports aux temps et les inégalités de classe qui les divisaient, ce qui est devenu un article paru en 2018 dans *La Nouvelle Revue du Travail* (Manez, 2018).

Cependant, la population enquêtée du mémoire de master – des personnes critiques par rapport à l'emploi, mobilisées dans divers mouvements alternatifs et d'extrême-gauche – ne représentait qu'une proportion très faible des chômeur.ses et il était nécessaire d'élargir la focale.

---

<sup>1</sup> Définition qui caractérise le chômage sur la base de trois critères (pour une personne « en âge de travailler ») : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; avoir cherché activement un emploi le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

De plus, la perspective d'études de genre constituait un point aveugle du mémoire et plus généralement des enquêtes sur le chômage, ce qui appelait un prolongement à la lumière de champ de recherche.

## **2. La littérature et ses limites : le positionnement théorique**

Armée par les études de genre et plus particulièrement les travaux du réseau MAGE (Marché du Travail et Genre), la thèse part d'une critique du caractère profondément androcentré des études « canoniques » sur les expériences du chômage et de sa définition institutionnelle et statistique, dont sont exclues principalement des femmes. Les expériences des chômeuses et les rapports sociaux de sexe sont placés au centre de l'analyse, en interaction avec les rapports sociaux de classe et – plus tard dans la thèse, suite aux premiers contacts avec le terrain et à des lectures – de race. Le paradigme du chômage comme privation absolue (d'activité, d'estime de soi, de liens sociaux) semble s'appliquer finalement beaucoup moins aux femmes privées d'emploi, toujours en charge du travail domestique et parental, ce qui impose de sortir de l'idée du chômage comme « temps vide » et de prendre en considération les activités des chômeur.ses, comme l'ont fait Edward Bakke dans les années 1930 (Bakke, 1933), Dominique Schnapper dans les années 1980 (Schnapper, 1981) et comme le font actuellement les chercheur.ses travaillant sur les temporalités du chômage à l'instar de Didier Demazière, Léa Lima ou encore Hadrien Clouet (Clouet, Demazière & Lima, 2019).

Cependant, grâce à la pensée féministe matérialiste sur le travail domestique, notamment la théorie de l'appropriation sexiste et raciste de Colette Guillaumin (Guillaumin, 2016), ainsi qu'aux concepts de travail gratuit et de travail dévalorisé, empruntés respectivement à Maud Simonet (Simonet, 2018) et Jules Falquet (Falquet, 2015), s'opère un déplacement supplémentaire : la thèse conceptualise ce que font les chômeur.ses non seulement comme des activités à prendre au sérieux, mais encore comme du travail plus ou moins valorisé symboliquement et matériellement. Dès lors, j'interroge ce que les personnes enquêtées, leur entourage et les institutions avec lesquelles elles sont en contact qualifient de travail dans les nombreuses activités hors emploi qui occupent leur quotidien. De plus, la thèse questionne comment ces activités, ces différentes formes de travail hors emploi, sont susceptibles d'être exploitées par diverses instances ou peuvent dans certains cas être valorisées et bénéficier aux enquêtés.

Les formes de travail en question, de même que leur valorisation, varient nécessairement d'un contexte à un autre, selon les histoires, les institutions et les normes : l'adoption d'une démarche comparative permet de mettre en relief ces différences structurelles. Cela a impliqué de toujours replacer les conclusions dans un contexte national et local, et de s'intéresser notamment aux réglementations de l'emploi, aux structures des marchés de l'emploi ainsi qu'aux politiques sociales et de protection du chômage, de manière synchronique et diachronique. La perspective en termes d'imbrication des rapports sociaux m'a également amené à intégrer dans l'analyse des

éléments peu pris en compte habituellement dans les études sur le chômage et les chômeur.ses, comme les politiques migratoires ou familiales.

### **3. La méthodologie et les défis de l'enquête**

Pour l'enquête, la méthode de l'entretien biographique s'est imposée car elle permet d'aborder la construction du rapport au travail – élargie ici aux activités hors emploi – au cours de la vie, de prendre en considération différentes sphères d'existence et en particulier la vie « privée » des personnes, et plus fondamentalement de redonner la parole à une population stigmatisée et souvent étudiée « par le haut ».

Pour le choix des pays et villes de comparaison, mon inscription dans le réseau de recherche SOMET (Sociology and Methodology of Social Research) dans les universités de Milan et Turin pendant les trois premières années de cette thèse, ainsi que ma connaissance de l'Italie et sa langue m'ont encouragé à évaluer le bien-fondé d'une comparaison France-Italie, qui est apparue pertinente scientifiquement à la lumière de nombreux indicateurs statistiques et d'analyses qualitatives, de même que les choix de Turin et Marseille comme terrains localisés.

Si j'avais au départ prévu de passer par des institutions publiques pour accéder aux chômeur.ses, la réalisation du terrain s'est heurtée à plusieurs obstacles qu'il a fallu surmonter.

D'abord, en France, les refus de la part de Pôle Emploi et de la Caisse d'Allocations Familiales de m'apporter de l'aide, reflétant des changements dans le rapport de ces institutions à la recherche, m'ont obligée à multiplier les canaux de prise de contact. Le « recrutement » des enquêté.es a donc pris plusieurs biais : je me suis placée devant une agence Pôle Emploi et j'ai abordé les personnes à leur sortie ; j'ai eu accès aux fichiers et événements d'une association promouvant l'entrepreneuriat « féminin », ainsi qu'à des contacts via l'Association pour l'Emploi des Cadres (APEC), un centre social d'un quartier populaire du Sud de Marseille et l'union locale et le comité « privés d'emploi » de la CGT. Au total, j'ai réalisé 44 entretiens, dont 21 qui sont utilisés dans le manuscrit (les autres étant trop courts ou trop pauvres, même s'ils ont été retranscrits et pris en compte dans l'analyse).

Du côté turinois, l'accès au terrain a été plus facile grâce à un contact personnel et j'ai pu interroger des usager.es d'un Centro per l'Impiego (une agence publique de placement) durant deux mois, à raison d'une présence quasi-quotidienne sur place. Au total, j'y ai mené 40 entretiens.

Les restrictions dues à l'épidémie de Covid 19 qui ne permettaient pas de retourner sur le terrain, notamment en Italie, pour prolonger l'enquête, ont constitué un second obstacle majeur. J'ai décidé de compléter la démarche par l'exploitation de la Labour Force Survey harmonisée à l'échelle européenne par Eurostat afin de situer la population d'enquête par rapport à la population générale des chômeur.ses et de mieux comprendre les cadres des discours des personnes.

## **4. Résultats transversaux**

Je dégage trois principaux apports de la thèse, à savoir le rôle des politiques d'activation dans la valorisation différenciée du travail hors emploi, mise en avant par sa dimension comparative, l'appropriation privée et collective du temps et du travail comme point commun entre les femmes chômeuses, et enfin l'analyse intersectionnelle des sans-emplois, qui met notamment en avant l'importance de la prise en compte des rapports sociaux de race pour étudier les expériences du chômage et de l'emploi.

### **4.1. Le rôle des politiques d'activation**

D'abord, la valorisation du travail hors emploi par les institutions de placement et d'insertion dépend de la mise en œuvre concrète des politiques d'activation, c'est-à-dire des politiques qui conditionnent les allocations chômage et les aides sociales à des démarches de retour à l'emploi et qui « responsabilisent » les chômeur.ses à l'égard de leur propre insertion.

La plus grande différence remarquée entre les terrains français et italiens tient ainsi dans l'application des politiques d'activation alors qu'elles sont pourtant intégrées dans la législation nationale des deux pays et promues à l'échelle européenne via la « Stratégie européenne pour l'emploi » adoptée en 1997. Si la France et l'Italie (et particulièrement l'Italie du Nord), Marseille et Turin ont de nombreux points communs, les dimensions structurantes des expériences du chômage se sont révélées fortement marquées par ce contexte institutionnel et sociétal.

À Marseille, la thèse démontre ainsi que le modèle du « cadre nomade » promu par les politiques d'activation, où toutes les activités sont susceptibles d'être utiles pour des « projets », amène les institutions à prendre en compte et valoriser les activités hors-emploi des cadres « autonomes » les mieux doté.es, conçues comme des moyens d'enrichir leur « capital humain » en vue de trouver un nouvel emploi, de se reconverter ou créer une entreprise. Ces cadres les plus favorisé.es (qui cumulent position majoritaire dans les rapports sociaux de race, diplômes de master au minimum, positions professionnelles passées de cadres ou cheffes d'entreprises, revenus confortables et recrutabilité élevée) perçoivent elleux-mêmes le chômage comme une opportunité de redéfinir leur « projet de vie » à la fois dans la sphère privée/familiale – saisissant cette pause ou cette occasion de reconversion dans leur carrière comme une chance pour se rapprocher de leurs enfants, dont iels ont eu peu le temps de profiter étant donné leurs horaires extensifs en emploi – et la sphère professionnelle – en développant des projets autour de leurs loisirs et leurs « réseaux », aidés par leur capital économique, culturel et social. Deux figures de femmes cadres moins bien dotées et ayant connu des périodes de chômage plus longues et/ou plus nombreuses permettent de nuancer ces conclusions en termes de fractions de classe.

Envers les fractions précaires des classes populaires et des classes moyennes – exceptées quelques enquêtées inscrites dans des secteurs qui fonctionnent « par projet » comme le milieu artistique –, les institutions (Pôle Emploi ou organismes d’insertion) font montre d’un contrôle fort en leur imposant des rendez-vous fréquents, de nombreuses formations et du travail administratif, que je nomme « temps prescrit » dans la lignée des travaux sur les temporalités du chômage (Clouet, Demazière & Lima, 2019). On peut ainsi parler de « division sociale du contrôle des chômeur.se.s » en paraphrasant le concept de « *social division of welfare surveillance* » (Henman & Marston, 2008) utilisé par Vincent Dubois (Dubois, 2021) à propos des bénéficiaires d’aides sociales, certain.es des enquêté.es faisant du reste partie de ces « bénéficiaires ». Face à l’encadrement disciplinant de leurs emplois du temps, face au « soupçon permanent d’improductivité » dont iels font l’objet qui dévalorise leurs activités quotidiennes et leurs sociabilités, face aux injonctions morales à la responsabilisation individuelle, et en même temps face à des allocations chômage ou minimas sociaux aux montants très faible et à des perspectives d’emploi peu nombreuses et peu épanouissantes, les enquêté.es ne manquent pas de ressource critique face à l’enquêtrice.

L’entourage joue un rôle différent selon les classes sociales : tandis que chez les cadres, il apparaît dans les entretiens comme un renforcement des injonctions à la productivité auxquelles iels sont exposé.es par ailleurs, chez les classes populaires, il est présenté comme un soutien et un espace de valorisation alternatif de leur travail hors-emploi. Cependant, l’entourage constitue également un réseau d’obligations plus ou moins réciproques et un lieu d’appropriation du travail hors emploi, en particulier pour les femmes (j’insisterai sur ce point plus bas).

À Turin, les institutions de placement ne jouent manifestement pas un tel rôle disciplinaire. J’articule l’analyse des parcours des personnes enquêtées avec les réformes des politiques et régulations liées à l’emploi, en particulier la mise en œuvre et la réception des politiques d’activation. Les réformes du système italien d’assurance chômage ainsi que le démantèlement progressif du « Statut des travailleurs » ont débouché sur un marché de l’emploi très libéralisé ainsi que sur une extension au rabais de l’assurance chômage. Dans ce contexte, une plus grande part de la population a certes désormais accès à des revenus de remplacement qui étaient autrefois réservés, avec le système de chômage partiel, aux travailleur.ses de certains secteurs ou entreprises. Cependant, face à un marché de l’emploi dérégulé où l’informalité et les petites entreprises ont un poids bien plus important qu’en France, les contrats précaires et le travail au noir sont très courants pour la population enquêtée, dont le profil s’avère plutôt défavorisé du fait du mode d’entrée sur le terrain – un centre de placement public qui attire dans le contexte italien les chômeur.ses les plus vulnérables. La difficulté pour beaucoup à obtenir des contrats légaux qui leur permettraient de cotiser, associée à la carence d’aides sociales, créent un lien plus fort qu’en France entre chômage et pauvreté qui s’auto-alimente. Ainsi, les expériences des chômeur.ses les moins « recrutables » (jeunes, femmes, migrant.es) s’avèrent marquées par la pauvreté et/ou la dépendance familiale. Confiné.es au travail domestique et aux activités de « débrouille », en particulier au travail au noir et à l’emploi instable dans des PME familiales, les enquêté.es associent massivement le travail à ce qu’iels font déjà pour survivre ou avoir

un peu d'argent à soi, à savoir une activité rémunérée, et à ce qui leur manque, un contrat stable avec un salaire « décent ».

De plus, la relative absence des politiques d'activation dans le contexte turinois étudié (sachant que les politiques d'emploi sont décidées à l'échelle régionale en Italie) modèle très différemment les relations des enquêtés aux institutions par rapport au terrain marseillais. Il faut tout d'abord préciser qu'en Italie, comme en France avant la création de Pôle Emploi en 2008, les missions de placement et d'indemnisation des chômeur.ses sont prises en charge par des instances distinctes (les Centri per l'Impiego et les agences d'intérim pour le placement, largement privatisé donc, et l'Istituto nazionale della previdenza sociale ou INPS pour l'indemnisation). De plus, en l'absence de minima sociaux au moment de l'enquête en Italie, la diversité des interlocuteurs institutionnels (et des statuts administratifs) y est bien plus limitée qu'en France : elle se réduit aux institutions de placement publiques (les Centri per l'Impiego) et aux agences privées d'intérim. Dans ce contexte, les enquêtés décrivent une recherche d'emploi « do-it-yourself » solitaire et/ou fondée sur les réseaux de proches, une absence de suivi et de contrôle de la part des institutions de placement publiques (les Centri per l'Impiego), qui apparaissent avant tout comme des instances administratives pour obtenir une inscription au chômage – en vue d'une indemnisation par l'INPS – et des documents, ainsi qu'une absence de propositions d'emploi (ou seulement pour de courtes missions d'intérim) de la part des agences privées.

#### **4.2. L'appropriation privée et collective du temps et du travail des femmes chômeuses**

En second lieu, le prisme théorique forgé par Colette Guillaumin, peu utilisé en général et en particulier à propos du chômage, a permis de souligner les points communs entre les femmes chômeuses, à savoir l'appropriation collective et/ou privée de leur temps.

Pour revenir sur le concept d'appropriation, Guillaumin utilise ce terme pour désigner des formes d'obtention du travail différentes de l'exploitation capitaliste via le salariat, comme le servage, l'esclavage et, à l'époque contemporaine, le « sexage » soit l'exploitation du travail, du temps et des corps de la classe des femmes par la classe des hommes. L'appropriation selon Guillaumin implique davantage que l'exploitation du surtravail théorisée par Marx. La classe des femmes ne voit pas seulement aliénée sa force de travail, cette « ultime chose<sup>2</sup> » dont dispose l'ouvrier pour vivre, mais fait l'objet d'un « rapport d'appropriation physique direct » de son corps comme « machine-à-force-de-travail » à l'image des esclaves de plantations ou encore des serfs de l'Ancien Régime. L'appropriation se différencie de l'aliénation/exploitation de la plus-value en « ce qu'il n'existe dans cette relation aucune sorte de mesure à l'accapement de la force de travail », le corps y est pris « en bloc sans évaluation ». Si cette situation a pu concerner également le prolétariat désormais « blanc » masculin lors de la révolution

---

<sup>2</sup> Toutes les citations de ce paragraphe et du suivant sont issues de (Guillaumin, 2016).

industrielle, les conquêtes sociales ont petit à petit permis de mettre en place des limites (aujourd'hui grignotées) : « c'est le résultat d'un long et dur processus que d'être parvenu à ne vendre QUE sa force de travail et à ne pas être soi-même approprié ». Ajoutons que l'appropriation (comme l'exploitation chez Delphy) n'implique pas seulement un enrichissement matériel pour le groupe majoritaire, mais lui procure également un surplus de liberté, de prestige, de temps libre, et plus généralement de meilleures conditions de survie « qu'il n'y parviendrait réduit à lui-même ».

L'appropriation collective précède et rend possible l'appropriation privée par un homme individuel via le contrat de mariage, ou de plus en plus par le concubinage. Comme elle l'écrit brutalement, « tout se passe comme si l'épouse appartenait en nue-propriété à l'époux et la classe des femmes en usufruit à chaque homme et particulièrement à chacun de ceux qui ont acquis l'usage privé de l'une d'entre elles ». Les femmes font ainsi l'expérience de l'appropriation non seulement en tant qu'épouses/compagnes et/ou mères, mais aussi en tant que filles, sœurs, tantes, grand-mères, belle-mères, belles-sœurs, employées, bénévoles, stagiaires, etc. Les formes d'appropriation concrètes repérées par Guillaumin, qui s'appliquent à la fois à l'ensemble des femmes et à chaque individu de cette classe sont l'appropriation du temps, des produits du corps, l'obligation sexuelle et la charge physique des membres (valides – hommes adultes – ou dépendant.es – enfants, malades, vieillards) du groupe. Quant aux moyens de l'appropriation, elle en distingue cinq : le marché du travail ; le confinement dans l'espace ; la démonstration de force ; la contrainte sexuelle ; l'arsenal juridique et le droit coutumier.

Dans ma thèse, étant donné son objet, je me concentre sur l'appropriation du temps et du travail des femmes. L'usage du concept de « continuum de l'appropriation privée » développé par Salima Amari (Amari, 2015) m'a de plus permis non seulement de prendre en compte l'appropriation des épouses ou compagnes par leur conjoint, mais également des filles par leurs pères et leurs frères, ou des mères en solo par leurs ex-conjoints. Les cas d'hommes chômeurs et de quelques femmes « dissidentes » sur certains aspects, émaillés au long du texte, permettent de souligner le contraste avec les expériences des femmes appropriées.

L'appropriation privée de leur temps par les hommes de leur famille proche rassemble toutes les femmes enquêtées, quelle que soit leur position dans les rapports sociaux de classe et de race et dans la configuration familiale. Les mères de famille chômeuses décrivent un quotidien où elles sont absorbées par le travail domestique et parental, dans lequel leurs conjoints s'investissent peu, y compris pendant les périodes où elles travaillent à l'extérieur. Les « aides » qu'elles reçoivent proviennent uniquement de femmes de leur famille ou leur entourage. Quant aux jeunes femmes italiennes cohabitant avec leurs parents, contrairement aux jeunes hommes, elles sont mobilisées au sein des familles pour participer au travail domestique, au soin aux enfants (nièces et neveux) ou encore aux grands-parents. Enfin, les mères séparées se retrouvent non seulement à devoir s'occuper pratiquement seules de leurs enfants (ou alors avec l'aide, encore une fois, d'autres femmes), mais doivent aussi assumer leur charge financière alors même qu'elles sont la plupart du temps plus pauvres que le père de l'enfant. Elles

doivent de plus fournir, en sus du travail domestique et parental ainsi que du travail nécessaire à l'obtention d'un revenu, un « travail affiliatif » (Lahieyte, 2018) pour maintenir le lien entre leurs enfants et le(s) père(s).

À nuancer par les importantes différences de classe entre femmes autour de la possibilité d'externaliser le travail domestique et parental (qui mettent les femmes privilégiées en position d'exploitation directe ou indirecte d'autres femmes), les différences de race autour de l'assignation au service domestique, l'existence de « dissidentes » ainsi que les contrastes entre les « régimes de genre » d'Italie et de France (où le modèle de la « féminité active » (Lahieyte, 2021) est bien davantage légitime et promu), le concept de « classe des femmes » qui sous-tend la pensée féministe matérialiste s'avère heuristique pour penser cette assignation commune. Pourtant, malgré l'« unicité de destin » (Moujoud et Falquet, 2010) que constitue une position commune dans les rapports de sexage et l'existence depuis les années 1970 de nombreuses théories féministes qui conceptualisent les tâches domestique et de soin aux autres comme du travail, elles ne sont jamais qualifiées comme tel par les enquêtées. Je fais l'hypothèse que, précisément, leur effectuation au sein de la sphère codée comme « privée » et au bénéfice de membres de la famille empêche tout cadrage de la situation en termes d'exploitation ou d'appropriation tout en encourageant son interprétation en termes de Don, au nom de l'Amour, qu'il soit conjugal, maternel ou filial.

J'utilise ensuite le concept d'« appropriation collective » pour désigner l'appropriation du travail gratuit ou dévalorisé des femmes chômeuses par différentes sphères au-delà de la famille proche. Les formes de travail appropriées sont diverses. Je désigne ainsi d'abord le bénévolat informel, soit les « coups de main » donnés à la famille élargie et à la communauté de quartier, à l'instar de gardes d'enfants ou de petites attentions, que certaines enquêtées mettent en avant comme une dimension importante de leur vie et une valeur fondamentale. Le bénévolat formel se révèle également très courant auprès des femmes chômeuses enquêtées, dans des associations de parents d'élèves ou d'autres types de structures, ce que je replace dans l'évolution plus générale des relations entre État et secteur associatif tant en France qu'en Italie. Pour finir, l'appropriation collective se manifeste également dans mon analyse par du « hope labor<sup>3</sup> » sous la forme de travail gratuit (en particulier dans certains secteurs comme l'industrie créative) et sous la forme de travail dévalorisé (soit de contrats aidés et de stages d'insertion) au profit du secteur associatif et de l'État employeur en France ou des entreprises privées en Italie, « hope labor » qui ne débouche pas sur des emplois durables et suffisamment rémunérateurs.

Les femmes cadres échappent davantage à ces formes d'appropriation collectives du travail car elles sont moins souvent inscrites dans des solidarités familiales larges et de quartier, leurs expériences bénévoles sont valorisables et valorisées par les institutions de placement, et elles ne sont pas poussées vers des contrats aidés et des stages par les institutions qui les considèrent comme « employables » du fait de leurs diplômes et CV prestigieux. Ainsi, l'hypothèse d'une « dualisation » (Meulders & Silvera, 2018) du marché de l'emploi féminin entre une petite fraction de femmes ayant accès à des

---

<sup>3</sup> Soit du travail plus ou moins gratuit, effectué dans le but d'accumuler de l'expérience, approfondir une compétence et/ou se faire remarquer par un employeur.

emplois stables et bien rémunérés et une masse de femmes exposée aux emplois précaires, souvent à temps partiels, semble pouvoir s'appliquer également au travail hors emploi, et en particulier au travail dévalorisé dans le cadre des politiques d'insertion. Cependant, si ce travail effectué au bénéfice de la collectivité, dans toute sa diversité, se prête lui aussi aux justifications en termes de don (don de soi au nom du civisme voire de la citoyenneté et/ou pour construire son employabilité), il offre des possibilités de politisation bien supérieures au travail inscrit dans la sphère privée. Réalisé en dehors de l'espace domestique, parfois à côté d'autres travailleur.se.s ou en relation avec des « employeurs », il est en effet qualifié de « travail » par plusieurs enquêtées, les parallèles avec l'emploi salarié ne sont pas rares et beaucoup se montrent critiques sur sa dévalorisation statutaire de même que pécuniaire directe (qu'il soit gratuit ou mal rémunéré) et indirecte (en termes d'accès aux droits sociaux). En somme, les logiques de « déni de travail » (Simonet, 2018) concernant le travail domestique et le travail gratuit en dehors du foyer apparaissant différentes et nettement plus puissantes en ce qui concerne le travail domestique et parental.

### **4.3. Une analyse intersectionnelle des sans-emplois**

Le dernier apport de la thèse consiste précisément dans sa perspective d'imbrication des rapports sociaux et d'analyse intersectionnelle des sans-emploi, qui pour l'instant est peu développée, en France comme en Italie. La prise en compte des rapports sociaux de race et des histoires migratoires, intriquées avec les rapports sociaux de classe, a ainsi permis de mieux comprendre, d'une part, la composition et les caractéristiques des populations d'enquête à Marseille et à Turin, et d'autre part les rapports au travail en et hors emploi des enquêté.es. Par exemple, les hommes racisés de classes populaires insistent beaucoup sur leur caractère « bossueur » et « actif » pour se distinguer de ce que l'on pourrait appeler, dans la lignée de Patricia Hill Collins, des « archétypes normatifs » (Collins, 2021), soit des stéréotypes racistes auxquels ils redoutent d'être associés : le jeune de banlieue délinquant et flambeur, ou encore l'immigré « profiteur » vivant des aides sociales. Par ailleurs, chez une travailleuse sociale racisée et précaire marseillaise, la conscience des discriminations racistes et sexistes sur le marché de l'emploi lui permet de pointer non seulement le hiatus entre la responsabilisation individuelle et le caractère structurel du chômage, mais également la double peine infligée aux chômeur.se.s les plus vulnérables, culpabilisé.es par rapport à leur statut et discriminé.es sur le marché de l'emploi.

La prise en considération des rapports sociaux de classe et de race intriqués m'a aussi poussée à porter attention à des formes de travail particulièrement présentes chez les enquêtés racisés de classes populaires, comme le travail au noir ou le travail de subsistance. Ainsi, le travail non-déclaré marque les parcours de la grande majorité des hommes racisés rencontrés à Turin, parfois sur de très longues périodes, voire sur toute la durée de leur présence sur le territoire pour certains migrants et y compris après avoir obtenu un permis de séjour, au point que cela a rendu difficile leur classement dans la

hiérarchie sociale. Les hommes racisés de classes populaires en France, s'ils signalent davantage d'emplois légaux, effectuent aussi du travail informel, qui constitue moins une source de revenu unique qu'une manière de compléter des allocations chômage ou des revenus d'assistance insuffisants et prend davantage la forme de récupération et petites reventes d'objets au marché, comme dans les descriptions du Collectif Rosa Bonheur (Collectif Rosa Bonheur, 2019). Un enquêté au chômage de longue durée décrit également des pratiques plus proches du pôle féminin du travail de subsistance, soit un surcroît de travail domestique, comme la recherche de « bons plans », les achats en gros, la récupération et l'autoproduction de nourriture pour le bien-être de son animal de compagnie.

Enfin, en interaction avec d'autres travaux, la thèse laisse entrevoir le rôle des intermédiaires de l'emploi dans la (re)production du racisme systémique : ainsi, certain.es enquêté.es racisé.es, malgré leurs nombreuses compétences et, parfois, leur volonté de se former à des métiers plus proches de leurs intérêts personnels, semblent se voir systématiquement renvoyés vers des métiers subalternes et racialisés (en tout cas pour ceux des fractions précaires des classes populaires). Ces éléments encore trop lacunaires dans la thèse appellent des prolongements dans des recherches ultérieures, menées davantage du côté des intermédiaires de l'emploi eux-mêmes.

La thèse initie également une autre réflexion, à un stade programmatique puisqu'elle se fonde sur deux cas de travailleuses domestiques racisées, sur les formes d'appropriation racistes. En sus de proposer une revue de littérature sur ce concept, qui est peu travaillé dans l'œuvre de Colette Guillaumin mais a donné lieu à d'importants prolongements chez d'autres auteurices, la thèse replace les modalités de travail de ces deux femmes dans le contexte plus large de la régulation différenciée des emplois domestique en France et en Italie et émet l'hypothèse que l'appropriation raciste revêt une forme plutôt individuelle ou collective selon le contexte national.

## **Conclusion**

Pour conclure, prendre en compte *ce que font* les chômeur.ses au quotidien permet de mettre à jour de nombreuses formes de travail hors emploi, qu'elles soient gratuites (travail domestique et parental, travail de subsistance, bénévolat informel et formel, stages non-rémunérés) ou dévalorisées (contrats aidés, travail au noir), ainsi que leur distribution et leur inégale valorisation selon les positions dans les rapports sociaux de sexe, race et classe. La comparaison internationale a de plus permis de mettre à jour le rôle crucial des politiques d'activation, qui tendent aujourd'hui vers le *workfare* en France, dans la mise au travail gratuit ou dévalorisé des chômeur.ses les moins doté.es. L'étude de la « vérité subjective » (Bourdieu, 1996) du travail hors emploi s'avère également riche d'enseignements, tant sur la persistance de la norme salariale et les mécanismes de « déni de travail » (Simonet, 2018) que sur leurs critiques ordinaires, principalement issues des personnes les moins « recrutables ».

## BIBLIOGRAPHIE

Amari, S. (2015). Certaines lesbiennes demeurent des femmes. *Nouvelles questions féministes*, 34(1), 70-83.

Bakke E. W. (1933). *The Unemployed Man : A Social Study*. Nisbet and co. Editors.

Bourdieu, P. (1996). La double vérité du travail. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 114(1), 89-90.

Clouet, H., Demazière, D., & Lima, L. (2019). Les temporalités du chômage. Introduction. *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 29.

Collectif Rosa Bonheur. (2019). *La Ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*. Éditions Amsterdam.

Collins, P. H. (2021 [2002]). *La pensée féministe noire. Savoir, conscience et politique de l'empowerment*. Payot.

Dubois V. (2021). *Contrôler les assistés. Genèses et usages d'un mot d'ordre*. Raisons d'agir.

Falquet, J. (2015). Le capitalisme néolibéral, allié des femmes ? Perspectives féministes matérialistes et imbricationnistes. in Verschuur, C., Guérin, I., & Guétat-Bernard, H. (dir.). *Sous le développement, le genre* (pp. 365-387). IRD Éditions.

Guillaumin, C. (2016). *Sexe, race et pratique du pouvoir*. Les Éditions iXe.

Henman, P., & Marston, G. (2008). The social division of welfare surveillance. *Journal of Social Policy*, 37(2), 187-205.

Lahieyte, L. (2018). *Le genre de l'assistance. Mères célibataires et travailleuses du social* (Thèse de doctorat, Paris 1-Panthéon-Sorbonne).

Lahieyte, L. (2021). La promotion paradoxale d'une féminité active. Construction sociale des rapports à l'emploi chez des mères seules accompagnées au titre du Revenu de Solidarité Active. *Socio-économie du travail*, 9, 21-49.

Lazarsfeld, P. F., Jahoda, M. & Zeisel, H. (1981 [1933]). *Les chômeurs de Marienthal*. Éditions de Minuit.

Manez, A. (2018). « Tout le monde peut pas se permettre d'être une hippie comme moi ». Qui peut se considérer comme un chômeur volontaire ?. *La nouvelle revue du travail*, 13.

Meulders, D. & Silvera, R. (2018). Introduction. in Maruani, M. (dir). *Je travaille donc je suis. Perspectives féministes* (pp. 23-29). La Découverte.

Moujoud, N., & Falquet, J. (2010). Cent ans de sollicitude en France. Domesticité, reproduction sociale, migration et histoire coloniale. *Agone*, 43.

Schnapper, D. (1994 [1981]). *L'épreuve du chômage*. Gallimard.

Simonet, M. (2018). *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?* Éditions Textuel.